

# INVITATION



PREMIER MINISTRE

## LE DROIT DU RENSEIGNEMENT

Colloque organisé par l'Académie du renseignement

**VENDREDI 8 FÉVRIER 2019**

**École militaire – Amphi Foch**



*« La politique publique du renseignement  
concourt à la stratégie de sécurité nationale  
ainsi qu'à la défense et à la protection  
des intérêts fondamentaux de la Nation »*

*Livre VIII  
du Code de la sécurité intérieure*

**Inscription obligatoire avant le 1<sup>er</sup> février 2019 :**

<https://www.weezevent.com/colloque-droit-du-renseignement> - Contact : 01 76 64 86 00

Accès entre 8h00 et 8h30 par le 5, Place Joffre à Paris (7<sup>ème</sup>). Une pièce d'identité vous sera demandée à l'entrée

# PROGRAMME

**8h30 Accueil**

**9h00 Ouverture par M. Laurent Nuñez,**

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur

**9h40 Séquence 1 : L'institutionnalisation de la politique publique du renseignement**

Présidence : Olivier Gohin

- Olivier Forcade - Retour historique sur les institutions et pratiques du renseignement français (1990-2015)
- Agnès Deletang - L'émergence d'un droit du renseignement : les textes applicables avant 2015
- Guy Rapaille - Approche comparée des droits du renseignement (Europe/Belgique)

**10h45 Pause**

**11h00 Séquence 2 : La mise en œuvre du droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun très encadré**

Présidence : Mireille Imbert-Quaretta

- Bertrand Warusfel - La logique de la loi de 2015 relative au renseignement
- Floran Vadillo - Le cadre et les garanties du recours aux techniques de recueil de renseignement
- François Molins - La judiciarisation du renseignement

**12h15 Déjeuner**

**14h00 Séquence 3 : Le droit du renseignement - un droit exorbitant du droit commun fortement contrôlé**

Présidence : Yves Gaudemet

- Francis Delon - La CNCTR
- Emmanuelle Prada- Bordenave - Le contrôle juridictionnel
- Yaël Braun-Pivet - Le contrôle parlementaire
- Patrick Calvar - Les contrôles internes

**15h30 Pause**

**15h45 Séquence 4 : Du renseignement au droit à la sécurité - protection des libertés et défense des intérêts fondamentaux de la Nation**

Présidence : Christian Vigouroux

- Xavier Latour - Le droit du renseignement : un droit conforme à la constitution
- Fabien Lafouasse - Le droit du renseignement : un droit conforme aux traités internationaux
- Olivier Chopin - Le renseignement et l'exercice des libertés et droits fondamentaux

**16h50 Pause**

**17h00 Conclusion**

- François Saint-Bonnet - Rapport de synthèse

**17h35 Clôture**

- Coordonnateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme - Allocution de clôture